

DEC163007DR10

Décision portant délégation de signature à M. Mir Wais Hosseini, directeur de l'unité UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie, délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7140, intitulée Chimie de la Matière Complexe, dont le directeur est M. Mir Wais Hosseini ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Mir Wais Hosseini, directeur de l'UMR7140, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mir Wais Hosseini, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marc Planeix, professeur à l'Unistra, et Petra Hellwig, directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC142737DR10 du 28 novembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 12 janvier 2016

Le délégué régional
Patrice Soullie



FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : **HOSSEINI**

Prénoms : **Mir Wais**

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : **08 janvier 2016**

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **12 janvier 2016**


(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **12 janvier 2016**

(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)

Le Délégué Régional


Patrice SOULLIE

FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : **PLANEIX**

Prénoms : **Jean-Marc**

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : **08 janvier 2016**

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **12 janvier 2016**

(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **12 janvier 2016**

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)

FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC



Nom du suppléant/déléataire (rayer la mention inutile) : **HELLWIG**

Prénoms : **Petra**

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : **08 janvier 2016**

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **12 janvier 2016**

P. Hellwig

(Signature du suppléant/déléataire de l'ordonnateur servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à **Strasbourg**, le **12 janvier 2016**

Le Délégué Régional

Patrice Soullie
Patrice SOULLIE

(Signature de l'ordonnateur attestant du caractère exécutoire de la délégation)